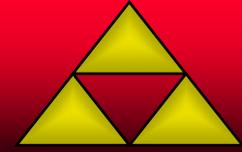


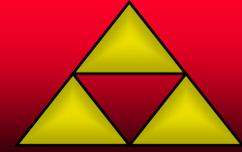
Education civique

Programme 3e



- Comprendre les institutions de la République
- Comprendre le rôle du Parlement
- Comprendre le rôle de l'exécutif
- Comprendre l'administration de l'Etat
- Comprendre les institutions européennes
- Comprendre les forces politiques et sociales
- Comprendre le rôle de l'opinion et des médias
- Comprendre l'organisation de la Défense

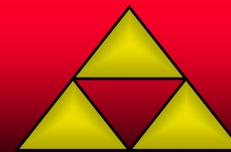




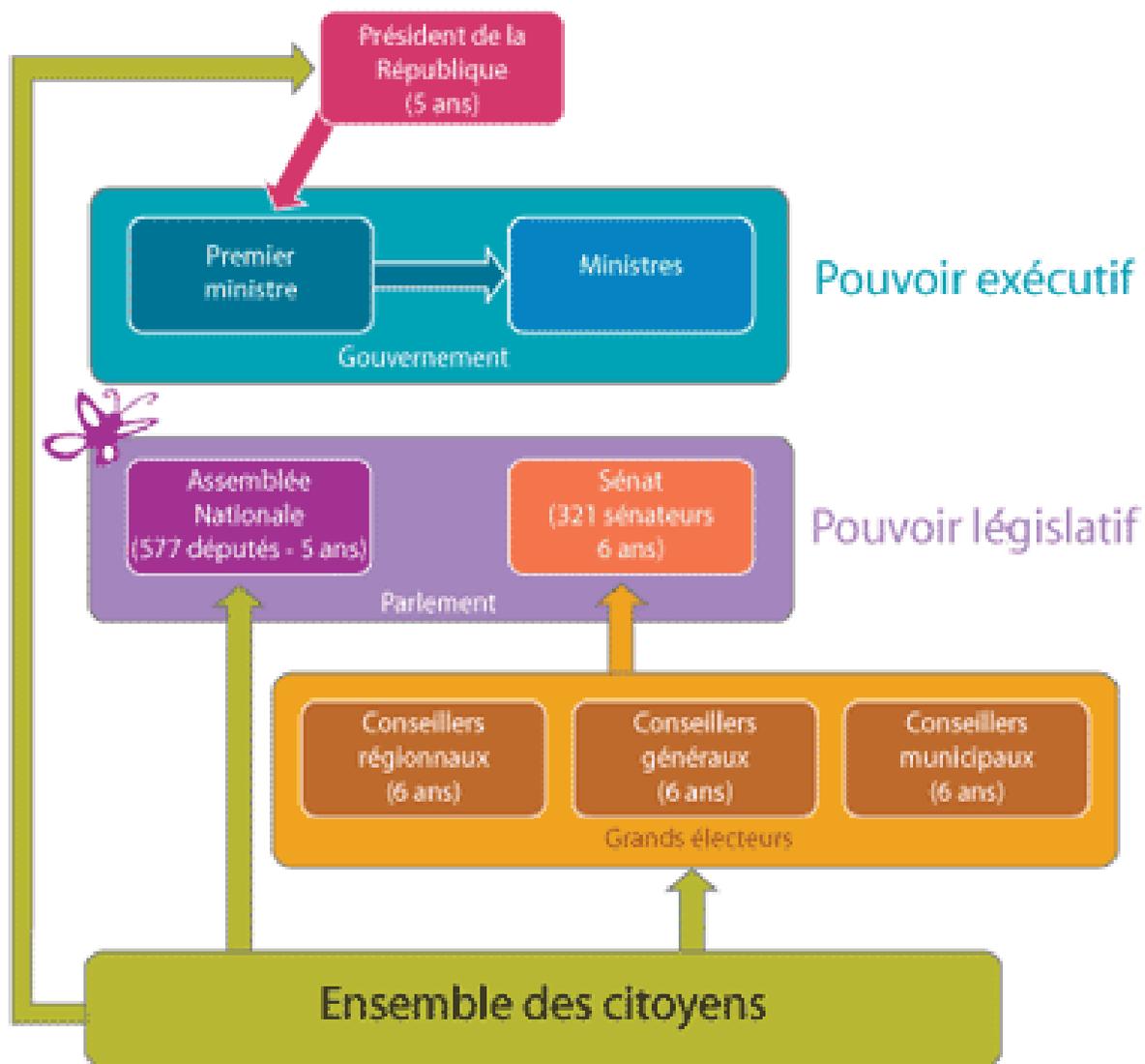
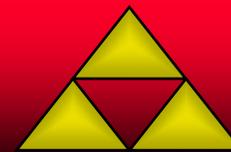
- Les philosophes du siècle des lumières (XVIIIe siècle) ont posé les bases de la démocratie en demandant l'égalité (Rousseau), la liberté d'expression (Voltaire) et la séparation des pouvoirs (Montesquieu).
- 1789 : Révolution Française : fin de la monarchie absolue, Assemblée constituante
- 1792 : 1ere République : fin de la monarchie
- 1848 : 2e République : suffrage universel, mais réservé aux hommes)
- 1875 : 3e République (Liberté, Egalité, Fraternité – Drapeau tricolore, hymne national)
- 1946 : 4e République suffrage universel étendu aux femmes

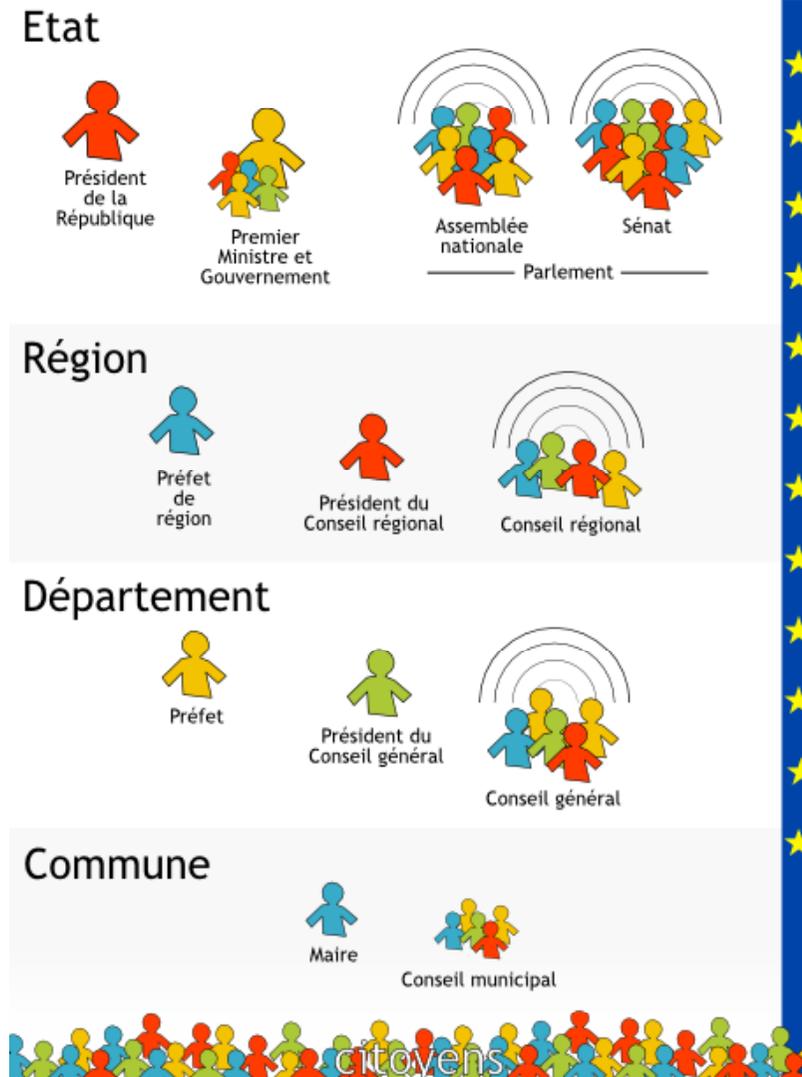
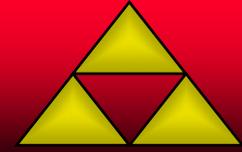


- La constitution garantit la démocratie par le pluralisme politique, la liberté d'expression, de réunion, de religion et de circulation.
- Le risque : trouver naturel ce qui a été une longue conquête et oublier qu'il faut être vigilant : l'exemple de 1940
- En démocratie, le citoyen a des droits et des devoirs envers la communauté dont il partage les valeurs.
- Depuis le traité de Maastricht, la citoyenneté européenne a été instituée.
- En France, la nationalité française es acquise par droit du sol (naissance) mais on peut acquérir, sous certaines conditions, la nationalité française.

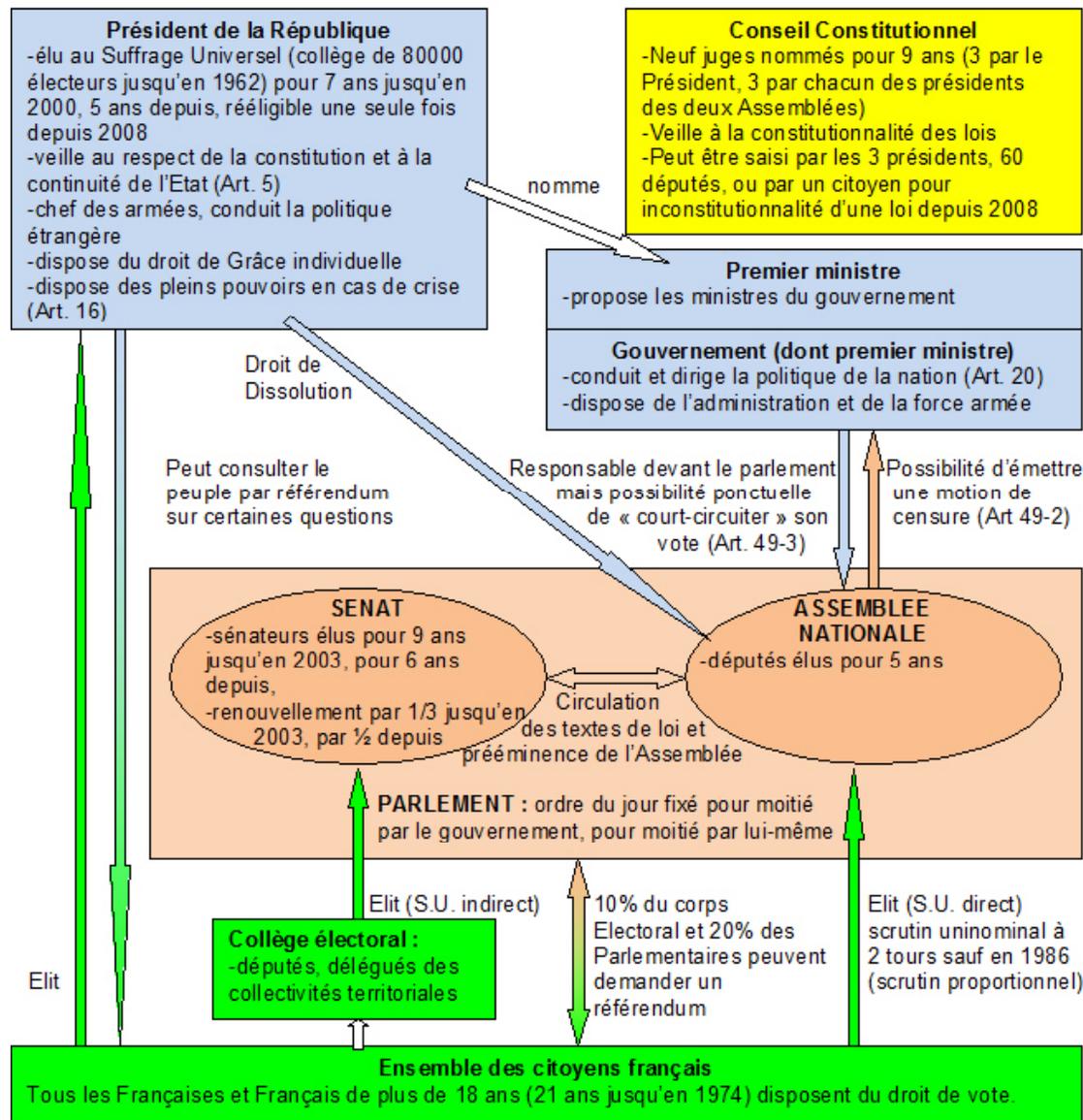


- Les trois types de pouvoir de l'Etat français :
 - **le pouvoir législatif**
 - C'est le pouvoir de faire des lois.
 - Ce pouvoir appartient au Parlement qui est constitué de l'Assemblée Nationale et du Sénat
 - **le pouvoir exécutif**
 - C'est le pouvoir de faire exécuter les lois.
 - Ce pouvoir appartient au Président de la République et au gouvernement.
 - **le pouvoir judiciaire**
 - C'est le pouvoir de juger.
 - Ce pouvoir appartient aux magistrats qui siègent dans les tribunaux.





Comprendre les institutions de la République





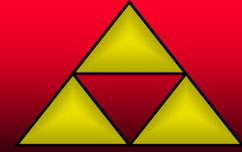
- En France, il existe deux assemblées : l'**Assemblée nationale** et le **Sénat**. Elles forment le **Parlement** dont le rôle est de discuter et de voter les lois qui régissent la France.
- Les deux assemblées étudient les textes de loi.
- Chacun peut modifier le travail de l'autre pour que la loi soit meilleure.
- Le Parlement « contrôle » également le gouvernement en posant des questions aux ministres. Plus de 4 700 questions écrites sont posées chaque année au gouvernement par les sénateurs.
- Les parlementaires peuvent poser des questions de deux manières différentes :
 - des questions écrites : Dans ce cas, les ministres répondent par écrit dans un journal appelé Journal officiel.
 - des questions orales : les ministres répondent alors immédiatement aux questions dans l'hémicycle

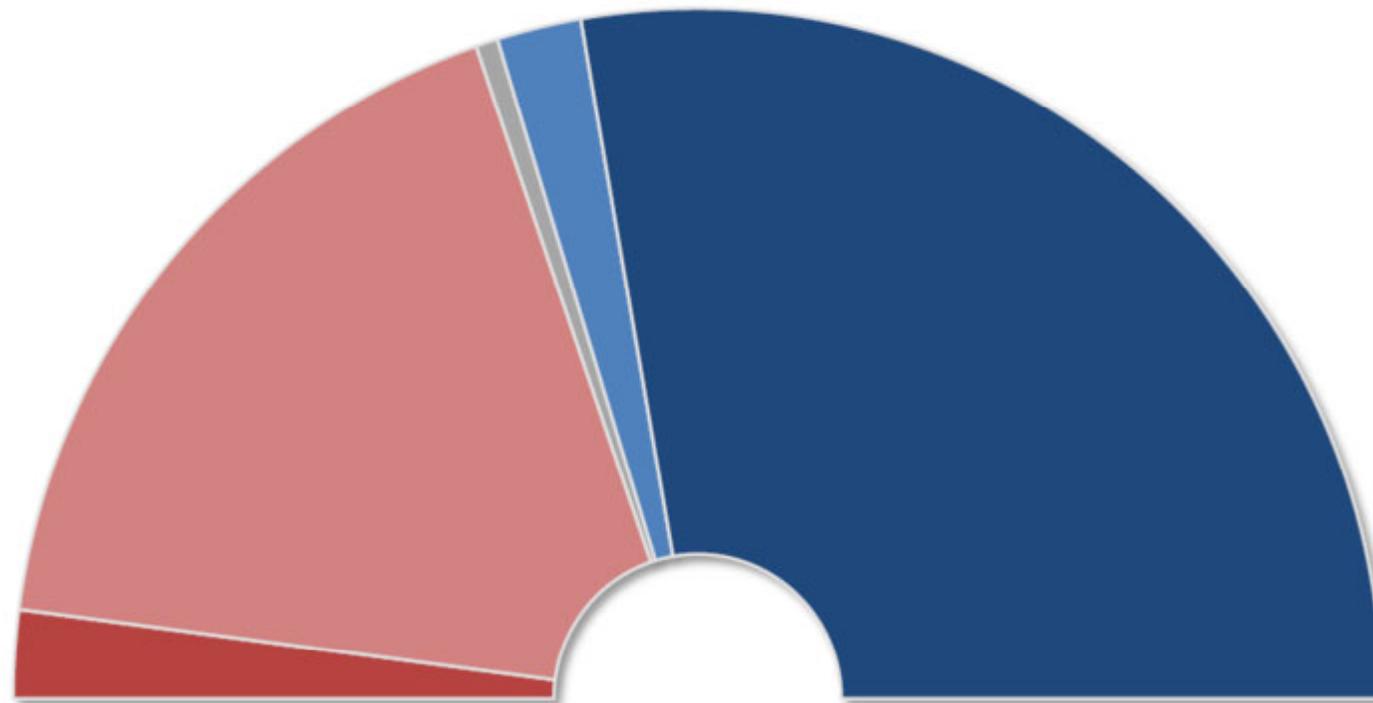
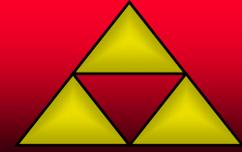


- **Assemblée Nationale** : haut lieu historique de la démocratie. C'est aussi une institution clé car elle vote les lois et contrôle l'action du gouvernement. Depuis 1848 elle siège à Paris, au Palais-Bourbon.
- Les **députés** : Ils sont élus par les électeurs, par circonscription, au scrutin majoritaire à deux tours.
- Les 577 députés élus au suffrage universel pour une durée de 5 ans représentent et expriment la volonté nationale.
- Petit lexique parlementaire
 - Amendement : Proposition de modification d'un projet ou d'une proposition de loi, soumise au vote de l'Assemblée Nationale et présentée soit par un député soit par le gouvernement, soit au nom d'une commission.
 - Commission législative : Organe de l'Assemblée Nationale chargé de préparer la discussion en séance publique des projets ou propositions de lois.
 - Navette : allers-retours d'un projet ou d'une proposition de loi entre l'Assemblée Nationale et le Sénat
 - Projet de loi : Texte émanant du gouvernement adopté en Conseil des ministres et soumis à l'examen et au vote des deux assemblées.



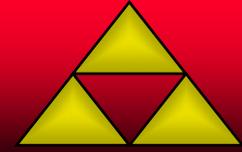
- Les députés proposent et votent les lois avec les sénateurs
- Ceux-ci sont élus par ce qu'on appelle les « grands électeurs », c'est-à-dire celles et ceux qui exercent déjà un mandat (maires, conseillers généraux, régionaux etc..).
- En cas de désaccord, ce sont les députés qui ont le dernier mot.
- Le rôle de l'Assemblée nationale est défini par l'article 34 de la Constitution.
- Chaque projet ou proposition de loi est examiné en commission puis en séance plénière, article par article.
- Pour être votée et définitivement adoptée, la loi doit recueillir une majorité de voix à l'Assemblée nationale ainsi qu'au sénat.
- Elle est alors promulguée par le président de la république et publiée au J.O (Journal officiel de la République).
- Dès le lendemain de sa publication au Journal Officiel, la loi s'applique à tous... et partout.

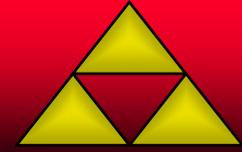




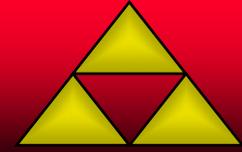
Assemblée Nationale
XIII^e Législature - Élections des 10 et 17 juin 2007

- Gauche démocrate et républicaine [24]
- Socialiste, radical et citoyen [204]
- Non-inscrits [6]
- Nouveau centre [23]
- Union pour un mouvement populaire [320]



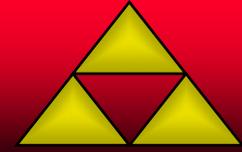


- Le pouvoir exécutif est composé du président de la République et du gouvernement.
- Le président de la République est « la clef de voute » du régime ».
- Il est le chef de l'exécutif, le chef des armées, le garant de la constitution et de l'indépendance nationale.
- Il promulgue les lois, accrédite les ambassadeurs, signe les traités et nomme le Premier Ministre.
- Il peut réviser la constitution



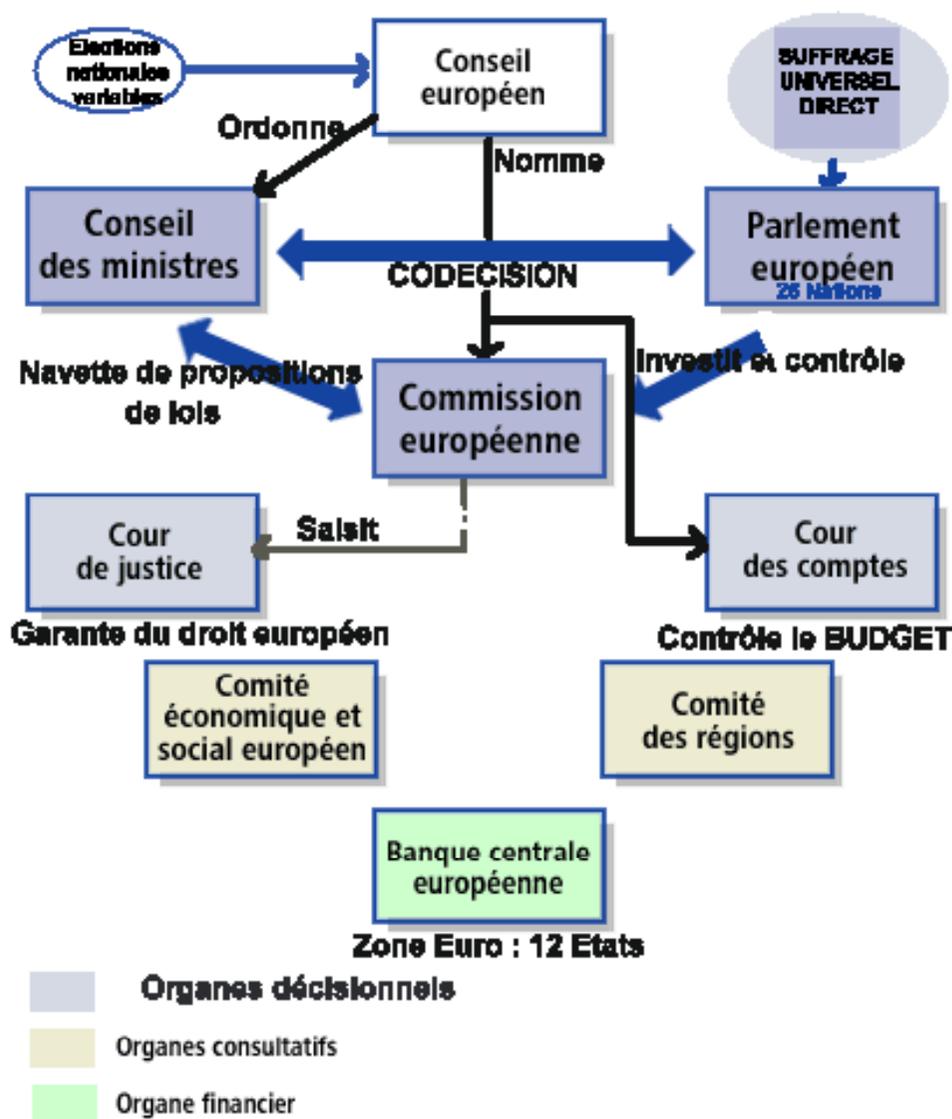
- ????????????????

Les institutions européennes

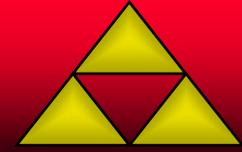


- ????????????????

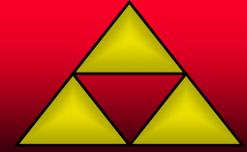
Les forces politiques et sociales



Les forces politiques et sociales

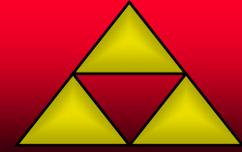


- ????????????????

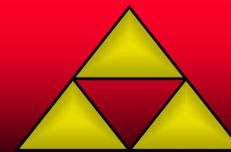


- ???????????????

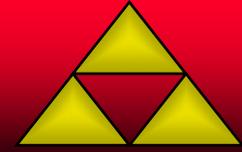
L'organisation de la défense



- ????????????????



- Les institutions de la Vè République: p. 26 à 31
- I/ En France, Une constitution assure le fonctionnement de la démocratie (p. 30-31)
- 1) Les institutions françaises: p. 26-27
- 1) En France, combien compte on de citoyens ? Rappelez les conditions de la citoyenneté française.
- 2) Les citoyens choisissent leurs représentants, nommez les. Quels sont ceux qui sont élus au suffrage universel indirect ?
- 3) Quelle est la durée du mandat présidentiel ? du mandat de députés ?
- 4) Quels sont les pouvoirs du président de la République ? Qui est le président aujourd'hui ? A quel parti appartient il ?
- 5) Quel est le rôle du premier ministre ? Qui est le premier ministre aujourd'hui ? A quel parti appartient il ?
- 6) Quelles sont les deux assemblées qui composent le Parlement ? Quel est leur rôle ?
- 7) En France et en principe dans toutes les démocraties les pouvoirs sont séparés. Qui possède le pouvoir exécutif ? législatif ? judiciaire ? (p. 32-34)
- 8) Quel organisme est chargé de vérifier la loi ?
- 9) De quelle façon, le président de la République peut il consulter le peuple sur un sujet important ?
- 10) Retrouvez dans les extraits de la Constitution de la Vème République (p. 99-100) trois pouvoirs du Président et du gouvernement
-



- Lire le résumé page 46 et répondre aux questions suivantes sur le cahier.
- 1) Qu'est ce que L'Union Européenne ? (vocabulaire)
- 2) Dans quel secteur économique, l'Europe a t-elle mené une politique commune ? (résumé)
- Dans quel but à votre avis ? Quelles sont les conséquences de cette politique ? . (résumé)
- Quelles mesures ont été prises pour lutter contre les excès de cette politique ? (Doc 4 a et b)
- Les paysans sont-ils tous d'accord avec cette réforme ?
- Document 1
- 1) Quelle est la nature du document ? Rappeler l'importance de la date.
- 2) Relever la phrase qui indique que la France participe à la communauté européenne.
- Document 2
- 1) Questions 1 (livre)
- 2) Question 2 (livre)
- 3) Qui choisit les députés européens ?
- Document 3
- 1) Questions 1 et 2 du livre.
- Sur une feuille de copie, répondre aux questions 1 à 4 page 44 et 1 à 4 page 45.
-
-



- Introduction:
- Qui est le chef des armées et à qui délègue-t-il ses pouvoirs ? Nommez les deux personnes qui remplissent ces fonctions aujourd'hui. (paragraphe 1 et doc. 1 p 88)
- I/ Relever les missions les plus importantes de la Défense nationale française. (doc 2 p 89)
- Quels sont les moyens utilisés par la France pour remplir ces missions ? Comment sont réparties ces tâches ? Relevez les principaux acteurs de la Défense nationale. (doc 2 p 89)
- II/ Si les forces françaises défendent la France métropolitaine (hexagone, Corse et îles proches), elles sont également présentes partout dans le monde. Pourquoi ? (Carte 2 page 87)
- 1°) Relevez les territoires marqués par un cercle rose. Pourquoi l'armée française est-elle présente dans ces territoires ?
- 2°) A l'aide de la légende, expliquez la présence de l'armée française dans le monde (cercles jaunes et oranges).
- Conclusion : Quelles sont les nouvelles missions de la Défense nationale ? (doc 3a p 87)
- Synthèse
- En utilisant vos réponses, vous rédigerez une synthèse d'une dizaine de lignes selon le plan suivant :
- Introduction : qui dirige l'armée française ? : qui dirige l'armée française ?
- I/ Pourquoi la France a-t-elle besoin d'une Défense nationale ?
- II/ Où l'armée française intervient-elle et pourquoi ?
- III/ Quels sont les moyens de la Défense nationale ?
- Conclusion : quelles sont les nouvelles missions de la défense nationale ?